



SYNTHESE DES COMPTAGES : depuis 1999 avec insertion des chiffres de juin 2008

La globalité des comptages montre la baisse de la circulation sur les grands axes de la Commune. Depuis 2003, les nombreux aménagements proposés par BVVB et effectués par la Municipalité ont sûrement favorisé ce résultat.

	1999	2002			2003			2007			2008		
	Entrée	Entrée	Sortie	Total									
Rue du Grand Noyer / 8mai 1945	4679				4816	1616	6432				4025	1462	5487
Rue des Joncs Marins (Grand Noyer)					1435	1850	3285	1300	1850	3150	1850	1185	3035
Rue des Joncs Marins (Presbytère)								1100	1300	2400	1092	1296	2388
Rue des Joncs Marins (Fosses Rondes)								850	1050	1900	828	1044	1872
Rue des Joncs Marins (Trou à Terre)								650	600	1250	621	706	1327
Chemin de Lunézy (route de Nozay)		547	907	1454							583	976	1559
Route de Nozay (ch de St Eloi)		2546	1710	4256	2008	1403	3411	1700	1850	3550	1668	1724	3392
Route de Nozay (Stade)								1300	1650	2950	1363	1710	3073
Vieux Chemin de Montlhéry (Ecole)		2873	3644	6517							2225	2779	5004
Rue du Gaizon (Gros Chêne à Ménil)	3248										1876		

RN 20 : Rapport Laffargue – Droit de Préemption Renforcée décidé en CM du 25.11.08

Après analyse du Rapport Laffargue (synthèse sur notre site internet), et suite au Droit de Préemption Renforcée localisé le long de la RN 20 (du Plessis St Père au Murger à Jamais, à l'est de la Voie des Postes) voté par le Conseil Municipal, un courrier est envoyé au Maire. Nous lui faisons part de nos interrogations : l'élargissement de l'emprise (actuellement de 20 mètres) devrait passer à 30 mètres mais nous avons lu qu'une voie de cette largeur impliquerait des trottoirs de 9 mètres : ainsi l'emprise finale serait-elle de 48 mètres ? Alors que le projet porte en totalité sur la création d'un site propre de transport en commun (ce qui explique l'élargissement de la voie), comment interpréter la conclusion de ne pas conseiller un tel projet en raison du flux important de véhicules journalier ? Enfin pour le planning, il est annoncé un début du projet en 2010 si l'Etat s'en occupe ou en 2012 si les collectivités locales en ont la gestion. Ces délais sont-ils vraiment réalisables d'autant plus que des procédures d'expropriation seront peut-être à engager ?

Déneigement sur La Ville du Bois

Un grand nombre de voies du réseau secondaire n'a pas été déneigé. Quant à la distribution de sacs de sel en Mairie (info donnée en Réunion de quartier Chemin des Fosses Rondes le 29.11.08), il s'avère que ce service n'existe pas. Ces remarques font l'objet d'un courrier au Maire.

Consultation Publique pour le projet des Bartelottes

Nous avons déposé notre avis sur le registre public le 22.01.09 : nous sommes favorables au projet moyennant un respect des procédures administratives et surtout l'ouverture du CR9.

RV avec le Maire le 13 février prochain

Il semblerait que la Municipalité soit ouverte à un nouveau dialogue avec l'Association. Nous ferons le point sur les dossiers en cours : rue de Gaillard, Chemin et Impasse des Fosses Rondes, les Bartelottes, CR9, RN20, le déneigement, les chiens dangereux... Ensuite un RDV avec Mme VINOLES est prévu pour évoquer les problèmes de sécurité. La date de ce RDV n'est pas encore fixée.